

Document à conserver

Le mot du maire





Les risques naturels de la commune de Quincey sont essentiellement liés à sa situation géographique et à la nature de ses sols.

Le village s'est développé au flanc d'une colline dominant une plaine traversée par la Colombine. Cette plaine est concernée par le risque d'inondation en période de crue ou de forts orages. Des remontées localisées de nappes phréatiques par le réseau hydraulique souterrain peuvent aussi se produire dans certains secteurs.

D'autre part, l'ensemble de la commune est exposé au risque de mouvements de terrain avec le phénomène de retrait et de gonflement des argiles associé aux phases de sécheresse et de réhydratation des sols.

La commune ne possède pas de sites industriels à risques mais pourrait être impactée par des installations situées en périphérie.

Le risque de transport de matières dangereuses peut être lié à un accident.

Les changements climatiques en cours et à venir (orages violents, périodes de sécheresse...) sont susceptibles d'affecter notre territoire. Le risque peut s'anticiper et le document d'information sur les risques majeurs à toute son importance pour sensibiliser le grand public et les acteurs locaux.

Le maire, Bruno BIDOYEN

Sommaire



- I. L'organisation de la gestion des risques
- II. Les risques majeurs à Quincey
- III. L'alerte
- IV. En cas de danger
- V. Témoin
- **VI. Risques Naturels**
- a. Inondation
- b. Séisme et Mouvement de terrain

VII. Risques technologiques

- a. Les risques Industriels
- b. Transport de Matières Dangereuses
- **VIII. Risques Météorologiques**
- **IX. Risques Sanitaires**
- X. Menace Terroriste
- XI. Numéros et liens utiles

Organisation des secours





Les risques majeurs à Quincey





Inondation





Séisme



Transport de Matières Dangereuses



Industriel



Neige



Tempête



Verglas



Canicule



Orage



Grand Froid



Risques Sanitaires



Risques terroristes

Comment recevoir l'alerte



L'alerte permet de vous prévenir d'un danger, elle doit permettre à chacun de prendre toutes les mesures de protection adéquate.

L'alerte et l'information peuvent être diffusées par différents moyens:

- Sirènes
- Ensemble Mobile d'Alerte (EMA)



- Médias en particulier la radio France Bleu 102.8 MHz
- Téléphones
- Porte à Porte
- Affichages, notamment en mairie et sur les panneaux à Messages Variables (PMV)
- Dispositif FR-Alert







Exemples de Comportement à adopter en cas d'Alerte



Je reste bien vigilant, je m'informe sur France Bleu Besançon : 102.8MHz



Je respecte les consignes des autorités



Je ne surcharge pas le réseau téléphonique



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école



J'envisage un kit d'urgence en cas d'isolement



J'envisage un sac d'urgence en cas d'évacuation



Je reste calme, attends avec patience le reste des consignes et je lis le document que j'ai entre les mains



Je ferme les fenêtres et les volets

Témoin







Si vous êtes témoin de la survenue d'un risque, donner l'alerte est important et faire gagner un temps précieux



15 : SAMU



18 : Sapeurs Pompiers



112: Numéro unique européen





114: urgences personnes sourdes et malentendantes



Inondations:

Numéros et liens utiles:

- Météo France: 08 99 71 02 25
- Vigicrues.gouv.fr



Traversée par la Colombine, Quincey est concernée par le risque d'inondation en période de crue ou lors de forts orages.

Des remontées localisées de nappes phréatiques et de réseaux peuvent aussi

se produire sur certains secteurs.



Inondations:



Cartographie réalisée par le service SIG de la Communauté d'Agglomération de Vesoul





Que dois je faire?



Je m'informe de la météo et des prévisions de crue



Je protège au mieux les équipements vulnérables à l'eau (réfrigérateur, lave-linge...)



Je prends mes dispositions pour me faire héberger chez un proche



Si je suis sous la menace de l'eau, je me mets en hauteur





Je ne traverse pas une zone submergée par l'eau Il faut stationner son véhicule dans un endroit haut et à l'abri



Je débranche les appareils électriques et coupe le courant si besoin Ne pas utiliser de groupe électrogène



Je respecte toutes les consignes de sécurité des autorités



Séisme et mouvement de terrain :



Un séisme ou un tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. La France est découpée en 5 zones de sismicité. Quincey est classée en zone 3, c'est-à-dire en zone de sismicité modérée. Un séisme de forte amplitude pourrait engendrer des dégâts infrastructures en place.



Un mouvement de terrain est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou occasionné par l'homme. Il se traduit par un effondrement, un glissement, un tassement, une coulée de boue ou un effondrement de rocher. Le risque de retrait et gonflement des argiles est lié aux variations en eau du terrain. L'ensemble de la commune est exposé au risque mouvement de terrain



Que dois je faire:





Je débranche mes appareils électriques et je ferme le gaz



J'évacue le bâtiment dans lequel je me trouve ou la zone dangereuse et je ne fais pas demi-tour



Je n'utilise pas l'ascenseur



A l'intérieur, je m'abrite sous un meuble solide et je m'éloigne des fenêtres



En voiture, je m'arrête et j'attends la fin des secousses





Je ne rentre pas dans un bâtiment endommagé



Je ne m'approche pas des lignes électriques et téléphoniques



Si je suis enseveli, je signale ma présence en frappant sur les parois



Risques industriels



Le risque industriel concerne un évènement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates et graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

Archive d'intervention du SDIS 70 (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Les risques industriels à Quincey

La ville de Quincey ne possède pas de sites à risques mais pourrait être impactée par un éventuel sinistre causé par les établissements industriels situés en périphérie.

C'est pour cela que suivre les instructions diffusées par les autorités est indispensable. En cas d'incendie ou explosion, les fumées ou rejets chimiques peuvent vous incommoder.



Archive d'intervention du SDIS 70 (Service Départemental d'Incendie et de Secours)



Que dois je faire:





J'écoute les consignes des autorités



Je me confine (un véhicule ne constitue pas une bonne protection)



Je limite au maximum les entrées d'air



Je m'éloigne des portes et fenêtres



Je supprime toute flamme nue et je ne fume pas



Je ne vais pas chercher les enfants à l'école



Je n'utilise mon téléphone qu'en cas d'urgence



Je ne sors qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation





J'aère l'espace dans lequel j'étais confiné



Je me rince en cas d'irritation



J'applique les mesures énoncées par les secours et autorités.



Transport de matières dangereuses



Archive d'intervention du SDIS 70 (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Le risque de transport de matières dangereuses (TMD), est lié à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voies routières, ferroviaires, ou par canalisation (gazoduc).





Si vous êtes témoin d'un accident

- Donnez l'alerte, en précisant qu'il s'agit d'un TMD (Transport de Matières Dangereuses)
- Eloignez-vous
- Ne touchez pas
- N'entrez pas en contact avec le produit

Lors de votre appel veuillez indiquer:

- Le ou les pictogramme(s)
- Les numéros dans le cadre orange





Que dois je faire?





J'écoute les consignes des autorités



Je me confine (un véhicule ne constitue pas une bonne protection)



Je limite au maximum les entrées d'air



Je m'éloigne des portes et fenêtres



Je supprime toute flamme nue et je ne fume pas



Je ne vais pas chercher les enfants à l'école



Je n'utilise mon téléphone qu'en cas d'urgence



Je ne sors qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation





J'aère l'espace dans lequel j'étais confiné



Je me rince en cas d'irritation



J'applique les mesures énoncées par les secours et autorités

Risques Météorologiques



Episode particulier météorologique



Des phénomènes météorologiques dangereux peuvent entraîner des dommages importants pour les personnes et les biens, et perturber la circulation

Orage à VESOUL du 29 juin 2021

Classification effectuée par Météo France

Situation normale. Pas de vigilance particulière.

émis par les pouvoirs publics.

Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques ou exposées aux crues. Des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux peuvent survenir, tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Soyez très vigilant. Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité

Une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus, tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Exemple de Comportement à adopter en cas d'Alerte



Je m'informe sur la météo et sur les conditions de circulation



Je respecte les consignes des autorités



J'évite les déplacements et les activités extérieures de loisir



En cas de départ, je signale mon déplacement à mes proches



Je n'interviens pas sur les toitures et ne touche pas aux fils électriques tombés au sol



Je prévois des moyens d'éclairage de secours et fais des provisions et réserves d'eau potable

Neige et Verglas



D'importantes chutes de neige peuvent paralyser la circulation et dépasser momentanément les capacités de déneigement des services compétents.

La commune a mis en place un système d'astreinte qui permet de déneiger par ordre de priorité les voies de circulation principales, les abords des bâtiments stratégiques (établissements de soins...) puis le réseau secondaire

Comportement à adopter



- Je m'abrite et prévois des vêtements chauds
- J'évite tout stationnement susceptible de gêner la circulation des véhicules de déneigement

Risques Météorologiques



Canicule



Pour cet évènement, des dispositions sont déclinées localement. Il s'agit principalement des mesures de communication sur les bons réflexes à avoir, ainsi que les mises à l'abri pour les personnes les plus vulnérables

Comportement à adopter



- Je ne reste pas au soleil
- Je maintiens mon logement à l'abri de la chaleur (volets, stores, rideaux fermés).
- Je bois beaucoup d'eau même sans soif
- Je ne consomme pas d'alcool

Pluie intense et tempête



Comportement à adopter

- Je range et fixe les objets sensibles aux effets du vent.
- Je m'abrite et prévois des vêtements chauds
- Je débranche les appareils électriques et les antennes.
- J'évite d'utiliser téléphones et appareils électriques
- Sur la route, je m'arrête en sécurité et je ne quitte pas mon véhicule
- Je m'abrite hors des espaces boisés.
- Je prends garde aux chutes d'arbres, de branches ou d'objets



Risques Météorologiques



Grand Froid





Comportement à adopter

- Je ne surchauffe pas mon logement et je veille à une aération correcte
- Je ne bois pas de boisson alcoolisée qui favorise la baisse de la température corporelle en atmosphère froide

Risques Sanitaires







Archive d'intervention du SDIS 70 (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

En cas de pandémie ou d'épidémie de masse, les autorités sanitaires sont en charge de l'évaluation des risques et de l'organisation des réponses à apporter. Le maire peut mettre à disposition des moyens ou être amené à prendre certaines mesures préventives.

Que dois je faire?



Je m'informe sur la situation sanitaire



Je respecte les consignes des autorités



Je me lave les mains plusieurs fois par jour et pendant 30 secondes

Menace Terroriste







Au-delà du rôle assuré par les autorités, la lutte contre les actes terroristes nécessite une implication citoyenne. A ce titre, chacun concourt à la sécurité de tous par sa vigilance et par la détection de comportements inhabituels.



Je m'informe sur la situation



Je signale tout comportement suspect ou bagage isolé



Je repère les issues de secours



Je respecte les consignes des autorités



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école



Je ne diffuse aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre

Numéros et liens utiles



Mairie de QUINCEY:

Tel: 03 84 75 10 96

Mail: quincey@vesoul.fr

Adresse internet: quincey.fr

• Préfecture de Haute-Saône: 03 84 77 70 00

• Portails d'intervention et de prévention:

- reperesdecrues.developpement-durable.gouv.fr
- gouvernement.fr/risques
- georisques.gouv.fr
- primarisk.ineris.fr
- risques-majeurs.info

Restez attentifs aux consignes de vigilance, de sécurité et d'information

